



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP(DEPI)/MED WG.421/Inf.17



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

**PNUE**

11 septembre 2015

Français

Original: Anglais

Réunion des points focaux du PAM

Athènes, Grèce, 13-16 octobre 2015

**Point 5.14 de l'Ordre du Jour : Projet de décision concernant le Plan d'action régional sur la consommation et la production durables**

**Conclusions de la Réunion ordinaire des points focaux nationaux du SCP/RAC**

Pour des raisons d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

**Conclusions de la 10<sup>e</sup> réunion ordinaire des points focaux nationaux du SCP/RAC  
1-3 juin 2015, Madrid (Espagne)**

Les points focaux nationaux du SCP/RAC (ci-après PFN du SCP/RAC) :

***À propos du plan d'action sur la CPD***

Reconnaissent que le plan d'action sur la CPD liste les recommandations et modifications réalisées par les PFN du SCP/RAC en ce qui concerne sa structure et son contenu, et recommandent sa présentation à la réunion ordinaire des PFN du PAM.

***À propos de la feuille de route et de la mise en œuvre du plan d'action***

Accueillent favorablement cette première proposition de feuille de route, soutiennent la structure ainsi que le contenu proposés et reconnaissent que la feuille de route est très détaillée et qu'elle conduira à la mise en œuvre du plan d'action sur la CPD. Ils proposent néanmoins plusieurs modifications devant être intégrées dans la deuxième proposition du document.

Demandent que la feuille de route établisse les mécanismes nécessaires permettant d'assurer la cohérence entre les activités régionales comprises dans la feuille de route et les processus nationaux de planification en matière de CPD.

Demandent que la feuille de route reflète sa contribution au 10YFP sur la CPD et que les liens avec la stratégie à moyen terme du PAM pour 2016-2021 ainsi que les objectifs de la GIZC et de l'approche écosystémique en Méditerranée (EcAp) soient renforcés.

Recommandent que la composante innovation soit renforcée dans les activités de la feuille de route, aussi bien au niveau technologique (efficacité de l'eau, gestion des déchets et technologies de la biomasse) qu'au niveau financier.

Suggèrent une révision des activités identifiées dans la feuille de route afin de garantir que leur portée reste dans le cadre régional et que les répétitions et les chevauchements soient évités pour une meilleure clarté et une utilisation efficace des ressources humaines et financières.

Suggèrent de renforcer la présence du concept d'approche du cycle de vie dans l'objectif opérationnel numéro un de la section sur l'alimentation, l'agriculture et la pêche.

Suggèrent d'harmoniser les indicateurs de progrès, y compris les références, de sorte que leur formulation suive une structure commune et simple.

***À propos de la mise en œuvre du plan d'action et de sa feuille de route***

Reconnaissent que l'élaboration de mécanismes d'habilitation est essentielle pour l'application du plan d'action et la mise en œuvre de sa feuille de route. Ils recommandent donc d'identifier et de proposer la stratégie consistant à utiliser un groupe de travail informel constitué d'animateurs de la mise en œuvre, chargés d'engager les parties prenantes clés des gouvernements, entreprises, agents financiers, société civile et universités à participer activement et à soutenir la mise en œuvre des actions ainsi que des activités identifiées dans le plan d'action et la feuille de route. Ce groupe de travail sur la CPD devrait assurer la cohérence entre les activités développées dans le cadre de la feuille de route au niveau régional et les processus nationaux en matière de CPD. Il apportera également son soutien au SCP/RAC afin qu'il puisse assumer correctement la direction technique de la mise en œuvre du plan d'action sur la CPD.

Reconnaissent le besoin d'établir un groupe de travail technique sur les indicateurs de la CPD. Pour ce faire, les PFN recommandent de proposer la mise en place de ce groupe de travail à la réunion des PFN du PAM. Le travail de ce groupe se basera sur les indicateurs existants.

Considèrent que la fonction du comité directeur, proposé dans la troisième proposition du plan d'action sur la CPD en Méditerranée en tant que mécanisme de suivi de l'efficacité des actions mises en place dans le cadre du plan, devrait être assumée par les points focaux nationaux du SCP/RAC car elle correspond à leur responsabilité conjointe.

Demandent au SCP/RAC de fournir, avant le 19 juin, la deuxième proposition de feuille de route intégrant les commentaires et modifications formulés lors de la réunion de Madrid pour une révision finale par les PFN du SCP/RAC. Les commentaires et modifications sur la deuxième proposition doivent être envoyés au SCP/RAC avant le 9 juillet. Les commentaires seront intégrés dans une version finale qui sera envoyée pour être autorisée par le PNUE/PAM avant sa présentation aux PFN du PAM.

***À propos des activités du SCP/RAC réalisées sur la période 2014-2015 et la proposition du centre sur les nouvelles actions pour 2016-2017***

Les PFN expriment leur reconnaissance pour tout le travail réalisé et les résultats obtenus par le SCP/RAC dans l'exécution de ses activités dans le cadre du plan de travail 2014-2015 du PAM et félicitent le centre pour ses efforts dans la levée de nouveaux fonds visant à renforcer les actions en fonction des priorités des pays et étendre les actions concernant le prochain plan de travail du PAM aux pays pour lesquels aucun financement n'était inclus dans le plan de travail actuel. Ainsi, les PFN réaffirment leur engagement quant au soutien des actions du centre dans leur pays et de son travail dans la levée de nouvelles sources de financement afin d'établir son mandat pour promouvoir la CPD dans les pays méditerranéens.

Demandent au SCP/RAC d'inclure, si possible, la langue officielle des pays, selon les Nations unies, dans l'élaboration des activités du centre.

Demandent au SCP/RAC de fournir aux PFN, avant fin juin, la première proposition du plan de travail 2016-2017 afin qu'ils puissent apporter des suggestions et commentaires avant son approbation par la réunion des PFN du PAM.